

Angle attaque : Mariage « forcé » ... entre tradition et liberté individuelle**Activité 1 : autour du mariage, autour de la séduction**

On commence par regarder une petite vidéo sur « Youtube » où il est question de la technique de drague, de séduction chez l'oiseau « le paradisier » :

- <https://www.youtube.com/watch?v=QO6CYzwVTuc>

Après la vision de cette courte séquence, en grand groupe, on analyse ce qu'on vient de voir :

- Que fait le mâle pour séduire la femelle
- Que met-il en place
- Que fait la femelle

Après la vision de cette séquence, le groupe abordera les manières de se rencontrer dans les cultures d'origine des participants.

- Dans vos cultures d'origine, y a-t-il plusieurs manières de se rencontrer ? Peut-on les décrire ?
- Est-ce la même chose pour les hommes et pour les femmes ?
- Et en Belgique aujourd'hui ?
- Était-ce la même chose du temps de vos grands-parents ?
- Qu'est-ce qui a changé ?
- A votre avis, pourquoi cela a changé ?

Activité 2 : réflexion autour des traditions

Le formateur invite les participants à citer ou à écrire des traditions qu'ils connaissent, qu'ils pratiquent, qui sont pratiquées par d'autres, ici ou ailleurs.

Si les participants sont écrivains, ils écrivent chaque tradition sur une bandelette, et la conservent.

Si les participants n'écrivent pas, c'est le formateur qui les écrit au fur et à mesure qu'elles sont citées, ou alors il invite les participants à les dessiner chacune sur une bandelette.

En un second temps, le formateur invite les participants à citer celles qu'il souhaite perpétuer.

Enfin, en ayant laissé un temps de réflexion à chacun, les participants citent :

- les traditions qui disparaissent, qui sont difficiles à perpétuer, et pourquoi.
- Les traditions qu'ils souhaitent conserver et pourquoi

Pour terminer cette activité, en grand groupe, les participants reprennent leurs bandelettes et essaient de classer toutes les traditions reprises sur ces bandelettes en grandes familles, en grandes catégories.

Activité 3 : on fait connaissance avec les personnages principaux du film

En un premier temps, on visionne **sans son** une première séquence où on voit une famille attablée autour d'un repas.

Minutage : 04.10 → 05.05

Après cette première vision, en grand groupe, les participants émettent des hypothèses sur ce qu'ils viennent de voir :

- A votre avis, qu'est-ce qui se passe dans cette séquence ?

En un deuxième temps, on visionne à nouveau cette séquence, mais **avec le son** :

Minutage : 04.10 → 05.05

Après la vision de cette séquence, les participants se prononcent sur :

- Où ça se passe ?
- Qui sont ces personnes ?
- Quels sont les liens entre ces personnes ?
- Qu'est-ce qu'on peut dire de cette scène

Le formateur peut également s'appuyer sur la photo de chaque protagoniste de cette séquence et demander aux participants d'imaginer un « qui est qui » par rapport aux photos.

Activité 4 : travail sur le mariage à partir de l'affiche du film



Le formateur invite les participants à décoder l'affiche, à expliquer ce qu'ils y voient. Ensuite, on abordera les traditions liées au mariage dans différentes cultures.

- Chaque participant cite une tradition liée au mariage dans sa culture.

Ensuite, le groupe va partir à la découverte d'autres traditions.

Si les participants ne sont pas lecteurs, ce sera le formateur qui les lira.

Si les participants sont lecteurs, le formateur reprendra sur des bandelettes les traditions des différents pays. Chaque participant recevra une bandelette et lira la tradition qui y est reprise.

Royaume-Uni une tradition du 19ème siècle invite la mariée à porter un vieux vêtement ainsi qu'un neuf, un autre emprunté et un objet de couleur bleue. Cette pratique porterait chance aux nouveaux mariés.

En Allemagne a veille de la cérémonie, les proches des futurs mariés sont invités au domicile du couple pour casser un maximum de vaisselle dans le but d'éloigner les mauvais esprits et de congédier les disputes.

En Grèce lors des préparatifs, la mariée grecque cache un morceau de sucre dans son gant. Symbole de douceur, ce rituel favoriserait une vie de couple tranquille et paisible. Des bonbons sont répartis entre les invités après la messe. Puis après le repas, les invités jettent les assiettes pour souhaiter beaucoup de chance aux mariés.

En République Tchèque

Il est courant qu'à la fin de chaque cérémonie, qu'elle soit religieuse ou civile, un collier de cheval, appelé « *chomout* », soit placé autour du cou du tout jeune époux. On lui attache également un boulet au pied. Quant à la mariée on lui attribue un fouet. Cette tradition prétend montrer qui aura le dernier mot et qui prendra les décisions finales au sein du couple.

Au Maroc

Le caftan traditionnel est une sorte de longue robe, très légère que porte la mariée durant la cérémonie. Cependant pour un mariage typique marocain, la jeune épouse peut porter jusqu'à 7 tenues différentes. Elle est aidée par 4 femmes qui l'aident à changer de robe et de bijoux. Ces 7 robes ont une signification particulière : elles représentent les 7 jours durant lesquels le mariage était célébré auparavant. Parmi ces robes de mariage, on retrouve la Fassyia, la R'Batia, la Sahraouia ou encore le Medjoub.

A noter que la mariée porte obligatoirement une robe verte pour la cérémonie religieuse.

Aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, on met de côté le bouchon de la première bouteille de champagne ouverte pendant la réception, puis on le place sous l'oreiller pour garantir la fertilité du couple.

Au Canada

Les mariés doivent s'embrasser à chaque fois que les verres trinquent ! La personne ayant fait tinter son verre doit embrasser son voisin de droite. Un rituel qui fait également acte d'animation de mariage puisqu'il suppose un certain rapprochement entre les invités.

En Chine

Le rouge étant considéré comme symbole de bonheur, de succès et de chance, on retrouve beaucoup d'accessoires rouges dans les mariages traditionnels chinois. Des écharpes, des compositions florales de mariage ou même les vêtements des mariés, on retrouve le rouge un peu partout.

Activité 5 : le personnage principal : Zahira

On va visionner plusieurs séquences où on voit Zahira :

- À l'école avec son amie
Minutage : 10.07 → 10.42
- Quand elle discute avec son petit ami (+ transcription de la scène)
Minutage : 11.30 → 12.58

Transcription :

- C'est notre tour, Tarek, notre tour, notre vie. C'est maintenant.
 - C'est ta décision ?
 - Oui, c'est moi.
 - C'est pas celle de ta famille ?
 - Non, c'est moi qui veux pas.
 - Si on le garde pas, c'est fini entre nous. Tu comprends ça ?
 - Je sais.
- En rentrant chez elle, un soir quand elle discute avec son frère

Minutage : 03.08 → 04.08

Sur base des informations récoltées au travers de la vision de ces différentes séquences, en sous-groupes, les participants disent :

- Que savez-vous de Zahira ?
- Quels sont ses liens avec les deux garçons qu'on vient de voir ?
- De quoi parlent-ils ?

Mise en commun en grand groupe.

Activité 6 : travail sur le personnage principal du film : Amir

Repérer différentes séquences :

- Toute la famille est installée dans des canapés, Amir mime Charlot et toute la famille rigole

Minutage : 05.07 → 05.40

- Zahira sort dans un dancing avec son amie et deux garçons, elle aperçoit son frère au bar ...

Minutage : 20.24 → 22.15

- Amir discute de Zahira et Tarek à l'épicerie avec son père

Minutage : 06.48 → 07.50

Sur base des différentes séquences, en sous-groupes les participants disent :

- Qu'est-ce qu'on peut dire d'Amir ?
- Quelles sont les relations entre Amir et Zahira ?

Mise en commun en grand groupe

Mises en garde avant d'aller voir le film :

- Le formateur informe son groupe que le jour de la projection au cinéma, il y aura quelqu'un dans la salle qui lira les sous-titres au micro.
- Il signale également à son groupe que le film comporte une séquence où on voit des femmes danser dans une tenue légère.
- Enfin, il avertira son groupe que dans le film, même si ce n'en est pas sujet principal, il est question d'avortement. S'il le souhaite il peut visionner la séquence d'ouverture du film où il en est clairement question via une voix off. Il peut aussi lire la transcription de cette séquence, soit les deux.

Minutage : 01.01 → 02.55

Transcription

- Est-ce qu'il a une âme ?
- Je ne peux pas répondre à cette question
- Il paraît qu'avant 40 jours, il n'a pas encore d'âme.
- Je ne peux pas répondre à cette question.
- Est-ce que son cœur bat ?
- Oui, son cœur bat.
- Déjà aujourd'hui il bat ?
- Oui, déjà aujourd'hui, il bat. Vous avez encore le temps pour réfléchir.
Il vous reste 7 semaines.
- 7 semaines de plus, ça ne change rien ?
- Si, ça change bien sûr, mais dans 7 semaines, on peut encore le faire.
Vous savez qu'au-delà de 12 semaines en tout, on ne peut plus intervenir.
- Mais justement, si je dépasse les 12 semaines, mais que je voulais encore le faire
...
- On s'occupera de toutes les démarches pour vous vis-à-vis de la Hollande.
- En Hollande, on peut ?

- Oui, en Hollande on peut. On peut jusqu'à 18 semaines. Ils sont très compétents. Vous parlez néerlandais ?
- Un petit peu.
- Vous serez bien accueillie, mais ce sera plus cher.
- Ce sera combien ?
- Sans compter le voyage et les autres frais, ce sera 800 euros.
- 800 ! ... et ici ?
- Ici ? si votre mutuelle est en ordre, 3.50 €
- 3,50 €, c'est tout ?
- Oui.
- Mais les papiers de la mutuelle, enfin ... faut pas que ce soit écrit.
- Personne n'en saura rien, même si la mutuelle intervient. Le secret est garanti. Vos parents n'en sauront rien.
- Mes parents, ce n'est pas le problème ...
- Je suis tenue au secret professionnel, c'est le cas de tout le monde ici.
- Je voulais vous demander ... vous avez déjà fait ça ?
- C'est-à-dire ?
- Ben, vous vous êtes déjà retrouvée dans la même situation que moi ?
- Pourquoi vous me demandez ça ?
- Je ne sais pas.
- Et vous trouvez ça grave ? Vous trouvez ça grave d'enlever un bébé ?
- Ce n'est pas un bébé, mademoiselle. C'est un embryon qu'on enlève, pas un bébé.
- Moi je trouve ça grave.

ON VA VOIR LE FILM

APRES LA VISION DU FILM

Activité 7 : Retour sur le film

En grand groupe, les participants expriment leurs émotions, leurs ressentis, leurs questionnements à propos du film.

C'est l'occasion pour le formateur de s'assurer que les propos du film ont bien été compris.

Activité 8 : vérification des hypothèses

En grand groupe et sur base des notes prises par le formateur pendant les activités 3, 4 et 5 en grand groupe en revisite les hypothèses énoncées avant d'avoir vu le film, on les valide, on les modifie.

Activité 9 : on raconte Zahira et Amir

Télécharger les images des moments clés de la vie de Zahira et de la vie de Amir via le site.

Sur base des images reprenant les moments clés de la vie de Zahira et de Amir, les participants racontent l'histoire de chacun.

Un sous-groupe travaille sur Amir, et un sous-groupe travaille sur Zahira. Chaque sous-groupe reçoit les images reprenant les moments clé du personnage qu'il travaille.

Mise en commun en grand groupe.

Activité 10 : se positionner sur la tradition et la modernité.

Télécharger les images via le site.

Pendant cette activité, les participants vont se positionner par rapport à la tradition et à la modernité, deux éléments présents tout au long du film pour plusieurs personnages.

Le formateur montrera aux participants une à une les images reprenant différents moments du film.

Après avoir vu chaque image, il demandera aux participants de se positionner individuellement :

- Si l'image qu'ils viennent de voir évoque la modernité, ils se déplacent physiquement dans le fond de la classe
- Si l'image qu'ils viennent de voir évoque la tradition, ils se déplacent physiquement dans le coin avant gauche de la classe.

Si les locaux ne se prêtent pas à ces mouvements, une autre consigne possible :

- Si l'image évoque la modernité, les participants tapent des pieds par terre
- Si l'image évoque la tradition, les participants tapent dans les mains.

Le formateur aura reproduit en grand la série de captures d'écran reprenant :

Activité 11 : A propos du mariage par internet de Zahira

En grand groupe, on visionne la séquence où Zahira et ses parents sont à la maison et discutent et abordent le mariage de Zahira.

Minutage : 18.27 → 19.45

Transcription :

- Le père : Ma fille, ta mère et moi on ne se connaissait pas non plus, et regarde ... Le jour du mariage, j'étais stressé, j'étais comme un fou ... elle est comment ? ... Elle est belle ? ... Elle va me plaire ? ...
- La mère : Moi aussi, j'étais dans le même état ...
- Le père : Le soir, je la faisais rire, c'était magnifique ... une des plus belles soirées de ma vie ... Ici, tu peux choisir. Dans les autres familles, c'est pas comme ça. Ici, tu peux choisir.
- La mère : Après la bêtise que tu as faite, tout peut encore s'arranger, c'est une chance incroyable, Zahira.
- Le père : Et puis, tu pourras leur parler, on va arranger ça.
- Zahira : Quoi, je pars au Pakistan ?
- Le père : Non, non.
- Zahira : Ils viennent ici alors ?
- Le père : Non, non. Tu les verras sur internet.
- Zahira : O.k.
- La mère : Il faut vivre avec son temps.

Ensuite, les participants s'expriment en grand groupe sur la mariage de Zahira par internet :

- Est-ce que oui ou non elle est mariée ?
- S'agit-il selon eux d'un mariage forcé ? d'un mariage arrangé ?

Après l'échange au sein du groupe à propos des mariages forcés et des mariages arrangés, le formateur peut faire écouter une capsule sonore réalisée dans un groupe en alphabétisation à propos de cette problématique.

- <http://www.alphasondeparler.be/spip.php?rubrique3>

Activité 12 : A propos des mariages ici et au Pakistan.

En un premier temps, le formateur montre au groupe une photo qui représente la rencontre entre les deux pères, dans l'épicerie et leur demande si ils se souviennent de ce que ces deux pères se disent dans cette séquence ?



Ensuite, on visionnera la séquence où les deux pères se parlent. La séquence débute quand Amir et son père, le soir sont dans l'épicerie, quelqu'un frappe à la porte. Amir annonce à son père que c'est André. La séquence se termine quand le père prend une pilule dans un tiroir, l'avale avec un peu d'eau et a du mal à respirer.

Minutage : 51.17 → 55.04

La séquence débute quand Amir annonce à son père que c'est André qui frappe à la porte. Elle se termine quand le père prend une pilule dans un tiroir et l'avale en buvant de l'eau.

Transcription :

André : C'est Zahira qui m'envoie.

Le père : Je m'en doute. Je t'écoute.

André : Zahira, elle veut que ça s'arrange.

Le père : Nous aussi, on veut que ça s'arrange.

André : La chose la plus importante, c'est qu'elle ne veut pas vous perdre. Elle aime sa famille, son frère, ses sœurs. Elle dit qu'elle n'a rien contre personne.

Elle dit aussi que tu lui fais très peur quand tu t'énerves, qu'elle n'ose pas te parler, qu'elle n'a jamais osé ...

Enfin voilà, elle veut que ça s'arrange.

Le père : Elle sait ce qu'elle doit faire, alors.

André : Elle ne veut pas se marier avec quelqu'un qu'elle n'a pas choisi.

Le père : Cette discussion n'a aucun sens.

Amir : Cette discussion est inutile, André.

André : Pourquoi ? Pourquoi ?

Le père : Moi aussi, j'ai un message. Tu peux lui dire que si elle se marie pas, elle perd tout. Tout. Elle perd son père, sa mère, sa grande sœur, son frère, sa petite sœur. Elle perd tout. Une Pakistanaise se marie avec un Pakistanais. C'est comme ça. J'en connais pas qui pas qui ne sont pas comme ça.

André : Ça doit exister, quand même ?

Le père : Non.

André : Ça existe pas ?

Le père : J'en connais pas. Ce n'est pas un sur mille, et celle-là ne sera pas ma fille.

André : Mais c'est sa vie, sa vie à elle, mets-toi à sa place.

Le père : Est-ce que tu le fais ? Tu te mets à sa place ? Tu y arrives ? tu es fort.

- André : Moi, ce que je veux, c'est que ça s'arrange. Zahira je l'ai vue grandir. Je la connais depuis toujours. J'ai vu tous tes enfants grandir. Tous.
- Le père : Zahira, elle a pas le droit de dormir chez toi comme ça. Je suis pas d'accord.
- André : Elle a toujours fait ça. Tu as toujours été d'accord !
- Le père : Là, je ne veux plus.
- André : Mais elle va revenir. Elle va revenir. Et puis, elle fait ce qu'elle veut. Elle est majeure.
- Le père : Majeure, ça vient faire quoi ?
- André : Je sais pas, je la comprends.
- Le père : C'est votre truc ça hein, comprendre les gens.
Vous avez tout compris, vous savez tout., vous avez raison.
Mais nous, on est des fous, c'est ça ?
- André : Non, je n'ai jamais dit ça, et je ne le pense pas en plus.
- Le père : Tu vois cette rue ? A ton avis, combien de femmes célibataires dans cette rue ? Combien ?
- André : J'en sais rien.
- Le père : Rien que dans cette rue, il y en a au moins 15. 15 femmes célibataires rien que dans cette rue.
- André : Et alors ?
- Le père : Et alors ... 15 femmes célibataires, c'est plus qu'au Pakistan. Ca existe pas des femmes célibataires au Pakistan.
Vous croyez qu'elles sont heureuses ces femmes célibataires dans cette rue ? Tu crois qu'elles ont pas besoin d'une famille ? hein ?
- André : Ça vient faire quoi ?
- Le père : Ça vient faire que moi, je vous emmerde pas avec vos femmes célibataires. Elles sont malheureuses. Je les connais, j'en ai qui sont clientes.
Vous faites ce que vous voulez avec vos femmes célibataires, vos valeurs, vos traditions, vos coutumes, vous faites ce que vous voulez.
Ne venez pas vous occuper de ma fille, parce que c'est ma fille, pas la tienne !
- André : Ça va ?
- Amir : Ça va ?
- Le père : Oui, ça va.

Après la vision de cette séquence, le formateur invitera les participants à participer à un jeu de rôle.

Travail de préparation en deux sous-groupes :

- Un sous-groupe travaillera sur le père de Zahira, et évoquera ses arguments qu'il utilise pour justifier sa vision de la situation.
- Le deuxième sous-groupe imaginera les arguments que le père d'Aurore aurait pu utiliser pour répondre au père de Zahira.

Mise en commun :

Les deux sous-groupes se rencontrent et confrontent leurs arguments. Le formateur sera l'animateur de la discussion entre les deux pères. Il donnera la parole aux uns et aux autres par le biais de la distribution du bâton de parole.

Activité 13 : en guise de conclusion

Le formateur demande aux participants d'imaginer l'histoire de Zahira et de sa famille autrement.

- Comment l'histoire de Zahira aurait-elle pu se poursuivre si son frère ne l'avait pas tuée ?
- Si Zahira n'avait pas été tuée par son frère, qu'est-ce qui se serait passé pour la famille de Zahira ?
- Qu'est-ce qui aurait pu se passer pour sa famille
- Imaginez une autre issue à cette histoire.

Approfondissements autour de l'histoire de Sadia, jeune fille vivant en Belgique, dont le film s'est largement inspiré

Source : <http://plus.lesoir.be/129179/article/2017-12-13/elle-sappelait-sadia-sheikh>

Mis en ligne le 13/12/2017 à 10:53

Assita Kanko, auteure et conseillère communale MR à Ixelles

La sortie de prison de la mère de la jeune pakistanaise, après 6 années de réclusion sur les 15 prononcées lors du jugement aux Assises pose de nombreuses questions sur la manière dont la justice punit les crimes d'honneur dans notre pays.

Sadia Sheikh avait 20 ans, les cheveux dans le vent, un amoureux dans le cœur et des rêves plein la tête. Née en Belgique de parents venus du Pakistan, elle a cru qu'elle était une Belge comme les autres. C'était sans compter avec le fait que, dans leurs têtes, ses parents n'avaient jamais quitté le Pakistan. C'est pour cela que Sadia ne pourra jamais faire les mêmes choix que les autres jeunes filles de son âge. Aux yeux de sa famille, son corps ainsi que ses faits et gestes incarneront leur « honneur ».

De nombreux exemples

Promise depuis l'âge de 12 ans à un cousin vivant au pays, Sadia n'a pas eu la possibilité de construire l'avenir qu'elle méritait. C'est le lot de nombre de ces filles que l'on croise dans les rues des villes occidentales.

Nées en Europe, elles gardent, qu'elles le veuillent ou non, des racines étrangères qui les condamnent parfois à une vie recluse, à l'échec scolaire, aux mariages forcés, ou pire à la mort. La Britannique Sarbjit Kaur Athwal écrit dans son livre *Shamed* qu'à part le climat, rien n'indiquait qu'elle et sa famille vivaient vraiment à Londres et non dans le pays d'origine de ses parents... En 2005, Hatun Sürücü a été assassinée à Berlin par son frère alors que son fils dormait. Réactions de ses proches : « *Cette pute vivait comme une Allemande* ». Les exemples sont hélas nombreux à travers l'Europe.

Un imam avait célébré le mariage islamique de Sadia par internet, mettant ainsi la technologie au service du féodalisme, mais la jeune belge avait refusé de rejoindre celui qu'on lui imposait, résistant pendant des années à la pression de sa famille. L'assassinat de Sadia Sheikh a été un choc pour la Belgique. Mais aussi pour ceux qui, comme moi, croyaient avoir débarqué dans un pays épargné par l'obscurantisme.

Un fatal désir de liberté

Souvenons-nous : Sadia n'est pas morte. Elle a été assassinée, froidement par sa famille sur le territoire de notre pays parce qu'elle aimait un garçon non-musulman que ses parents n'avaient pas choisi et voulait poursuivre ses études. Etre une jeune fille belge de 20 ans... Vivre ! Sadia Sheikh avait fait siennes les valeurs de notre pays et son entourage l'a vécu comme un affront. Ce refus de se soumettre, cette volonté de liberté lui seront fatales.

En effet, en dépit des menaces répétées, le 22 octobre 2007, elle avait accepté de rendre visite à sa famille. Mais, au lieu de la prendre dans ses bras, son frère lui a logé trois balles dans le corps, effaçant à jamais son sourire. Peut-être que quelque part au fond d'elle-même, la jeune fille avait

malgré tout un peu d'espoir. Son père, sa mère et son frère ne pouvaient pas être les monstres qu'ils promettaient de devenir si elle ne se soumettait pas en renonçant à ses choix pour rejoindre l'inconnu que sa famille avait choisi.

Un échec de la justice

Elle a été victime de ce crime d'honneur, ici chez nous parce que sa famille quoique belge, faisait comme si elle vivait encore au Pakistan. Voici qui illustre l'échec de l'intégration. Les lois de notre pays ne s'appliquent pas à la carte. Et aujourd'hui cette histoire illustre également l'échec de la justice.

L'affaire Sadia Sheikh fut la première à être jugée en tant que « crime d'honneur » dans l'histoire judiciaire belge. Mais derrière tout cela il y a une montagne d'autres violences cachées dont sont victimes des filles dont nous ne connaissons jamais les prénoms. Notre société est tellement cloisonnée qu'il n'est pas toujours évident de savoir ce qui se passe dans les quartiers et dans les communautés fermées où règnent la manipulation et le contrôle social sur les femmes musulmanes : mariages de mineures à l'étranger, confiscation de passeports lors de voyages à l'étranger, séquestrations, privations de nourritures et d'éducation...

Si le crime d'honneur a bien été reconnu et condamné, y compris en appel, aujourd'hui seulement un des trois coupables demeure en prison. En effet, la mère vient d'être libérée après 6 années sur les 15 qu'elle devait purger. Le frère qui a également recouvert une certaine liberté sous bracelet électronique. Et tout cela, alors que les peines prononcées au début étaient restées largement en dessous des attentes de l'avocat général.

Aujourd'hui, quel est le message que renvoie la justice avec la libération de ce type de bourreaux ? Et plus encore qu'attend-elle pour agir plus fermement de manière générale avant qu'il ne soit trop tard ? La violence contre les femmes continue.

Le meurtre de Sadia, un complot familial ?

Source : https://www.lemonde.fr/europe/article/2011/12/06/le-meurtre-de-sadia-un-complot-familial_1613947_3214.html

Sariya, 22 ans, dit avoir été blessée en tentant de protéger sa sœur des balles tirées par Mudusar. Des spécialistes en balistique estiment plutôt qu'elle la retenait pour l'empêcher de fuir...

L'acte d'accusation est tranchant, glacé, bouleversant. En 28 pages, il résume une vie aujourd'hui emportée et survole d'innombrables questions dont une seule importe vraiment : pourquoi donc est morte Sadia, 20 ans, abattue de deux balles le 22 octobre 2007, près de Charleroi ? Avant-dernier enfant d'un couple de commerçants pakistanais, la jeune fille a sans doute été la victime d'un crime d'honneur parce qu'elle refusait un mariage forcé au Pakistan. Et d'un complot familial, estime le parquet qui a, dès lors, renvoyé le père, la mère, le frère et la plus jeune sœur de Sadia Sheikh dans le box des accusés, pour un procès qui est une première dans l'histoire judiciaire belge.

C'est Mudusar, son frère, qui a tiré sur la jeune fille dans ce qu'il présente comme un accès de colère, une version contredite par des éléments matériels. Lors de son interrogatoire, ce garçon de 27 ans au visage émacié a répété qu'il reprochait à sa jeune sœur ses propos "irrespectueux" et ses "trahisons" : elle entendait vivre avec un jeune Belge après avoir subi un avortement - sans doute imposé par sa mère - lors de sa précédente relation avec un jeune Pakistanais.

Mudusar affirme qu'il aimait sa sœur mais, surtout, qu'il devait se référer à ce qu'il sait des règles d'un pays où il n'est pas né. Car au Pakistan, dira-t-il, les femmes incarnent l'honneur familial dont les

hommes sont les garants. Que la femme n'obéisse pas, et *"il est parfaitement normal dans la tradition"* que l'homme la punisse violemment.

Simon Peterman, un universitaire spécialiste de l'islam, a été requis par le juge d'instruction. Il note que la famille Sheikh - et Mahmood, le père, en particulier - *"s'accroche en fait désespérément à des normes et des traditions, alors que dans son pays d'origine, ces mêmes normes connaissent des évolutions lentes mais positives pour les femmes"*. Le père a veillé à ce que l'espace familial reste un monde clos, une société parallèle, *"ignorant aussi - sinon méprisant - les us et coutumes du pays d'accueil"*.

Depuis le début de ce procès-fleuve, commencé il y a plus de deux semaines, deux choses sont particulièrement frappantes : d'une part, l'absence d'une quelconque tristesse chez les protagonistes, comme l'avaient déjà relevé le juge d'instruction et les experts, et d'autre part, l'apparente implication de tout un clan dans une sorte d'assassinat rituel.

Dans le box, Mahmood, le père, garde le visage constamment fermé. Présenté comme *"polyglotte"* par un témoin, il a néanmoins réclamé l'assistance d'un interprète. Né en 1949, il vit en Belgique depuis vingt-huit ans et a réussi dans le commerce. On le décrivait comme généreux et souriant. Depuis son procès, il a dû changer : pas un signe qui trahisse une émotion et pas un mot pour sa fille morte. Un psychologue raconte qu'il noircit en réalité le portrait de Sadia. Il l'avait menacée d'appliquer la charia et lui avait dit : *"Tu sais ce que j'ai le droit de faire."* Elle avait, du coup, rédigé un testament et l'avait remis à des amies. *"Elle savait que mourir était le prix à payer mais elle voulait sa liberté"*, a raconté l'une d'elles à la barre.

Le procès a révélé que Mahmood Sheikh avait "arrangé" d'autres mariages, dont celui d'une jeune femme vivant en France. Menacée, enlevée, séquestrée, forcée de se rendre au Pakistan, elle a refusé de consommer cette union jusqu'à ce qu'elle soit victime d'un viol commis par son époux, aidé de proches, dont le neveu de Mahmood Sheikh.

Parveen Zahida, 49 ans, la mère de Sadia, se montre, elle aussi, impassible. Sauf lorsque la tension nerveuse accumulée la pousse à interpellier son fils pour dire toute son incompréhension face à ce procès. *"Pourquoi on est là ? On vous avait donné une bonne éducation !"* Avant cet incident, elle s'était montrée d'une totale froideur, note le procureur. Elle aurait largement contribué à mettre au point le piège qui s'est refermé sur Sadia : quand sa fille a décidé, pour la seconde fois, de quitter le domicile familial, elle l'a harcelée, menacée, et lui a affirmé qu'elle voulait se suicider. Et, lorsque Sadia est revenue, son frère Mudusar l'attendait.

Il n'a sans doute pas agi de manière impulsive comme il l'affirme, mais il a mis à exécution les menaces contenues dans une lettre qui a été retrouvée par les policiers. Modifiée douze jours avant l'assassinat de Sadia, elle n'évoquait aucun motif religieux mais un acte de *"fierté"* familiale, motivé par le manque de chasteté de Sadia. Mudusar y disait aussi que le mariage forcé des enfants *"au pays"* témoigne d'une volonté éducative des parents : ils veulent éviter à leurs enfants de finir *"comme des clodos"* en Belgique, soutient-il.

Sariya, 22 ans, est la quatrième occupante du box. Une jeune fille emportée, instable, exclue, comme sa soeur, de *"la cohésion familiale"*, soulignent des psychologues. Elle dit avoir été blessée en tentant de protéger Sadia des balles tirées par Mudusar. Des spécialistes en balistique estiment plutôt qu'elle la retenait pour l'empêcher de fuir... D'autres membres du clan Sheikh n'ont pas été traduits en justice et se sont surtout employés à tenter de réduire les charges pesant sur les accusés.

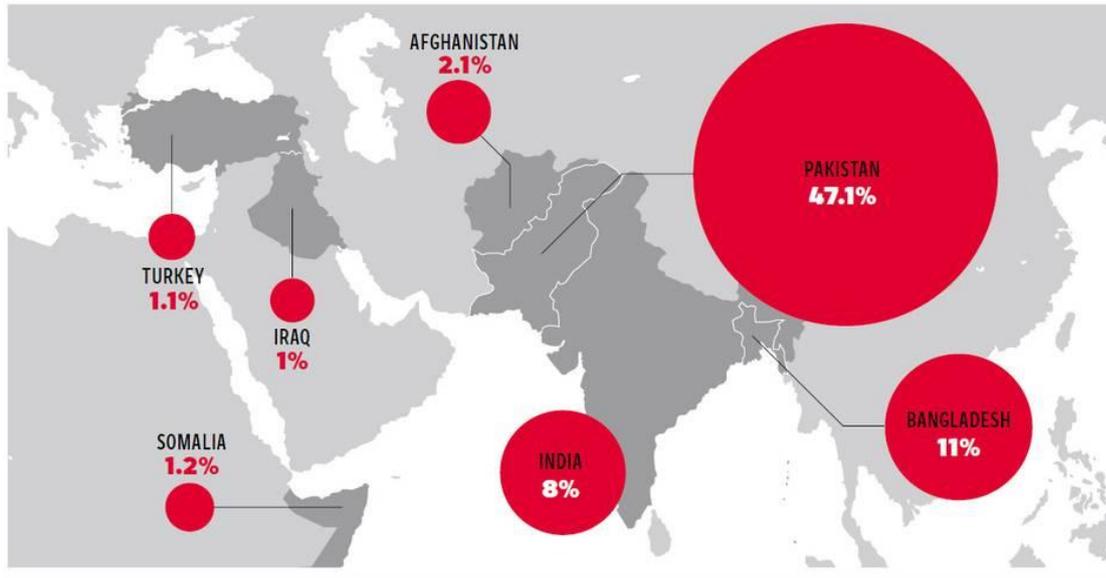
Au début des audiences, l'un des avocats de ces derniers a invité les jurés à rester *"indépendants de tout a priori"*. Ce ne sera pas aisé car le joli visage de Sadia hante tout le royaume.

Approfondissements autour des mariages

Forcés dans le monde

A GLOBAL PROBLEM ORIGINS OF FORCED MARRIAGE CASES

MOST PROMINENT COUNTRIES INVOLVED IN THE CASES HANDLED BY THE FORCED MARRIAGE UNIT IN 2012



SOURCE: UK GOVERNMENT'S FORCED MARRIAGE UNIT

https://www.google.com/search?client=firefox-b&biw=1150&bih=632&tbm=isch&sa=1&ei=0jnHW9uXO8q_lwS3jpPwAQ&q=les+mariages+arrang%C3%A9s+dans+le+monde&oq=les+mariages+arrang%C3%A9s+dans+le+monde&gs_l=img.3...16820.26097.0.27201.45.34.5.6.6.0.158.2070.30j3.33.0....0...1c.1.64.img..1.32.1308...0j0i67k1j0i10i24k1j0i24k1j0i8i30k1.0.upNQ3p9FrHI#imgrc=12UJvXwymdM6OM:

https://www.google.com/search?client=firefox-b&biw=1150&bih=632&tbm=isch&sa=1&ei=0jnHW9uXO8q_lwS3jpPwAQ&q=les+mariages+arrang%C3%A9s+dans+le+monde&oq=les+mariages+arrang%C3%A9s+dans+le+monde&gs_l=img.3...16820.26097.0.27201.45.34.5.6.6.0.158.2070.30j3.33.0....0...1c.1.64.img..1.32.1308...0j0i67k1j0i10i24k1j0i24k1j0i8i30k1.0.upNQ3p9FrHI#imgrc=F0yuMnwPalKuIM



Lire aussi :

- **Rapport Petermann :**
- <http://pointdebasculecanada.ca/rapport-petermann-une-synthese-belge-sur-le-crime-dhonneur/>
- **Comment distinguer le mariage arrangé du mariage forcé ?**
<http://www.afiavimagazine.com/tout-mariage-force-est-arrange-mais-tout-mariage-arrange-nest-pas-force-2/>
- **Mariages forcés, mariages arrangés, deux réalités bien différentes, Pascal De Gendt ; Analyses et études société, Sireas, 11/2013.**
- <http://www.sireas.be/publications/analyse2013/2013-11int.pdf>
- **Le mariage forcé d'enfants : encore d'actualité...**
Amnisty Jeunes
<https://jeunes.amnesty.be/jeunes/nos-campagnes/les-droits-sexuels-et-reproductifs/presentation/violations-des-droits-sexuels-et-reproductifs/article/le-mariage-force-d-enfants-une-violation-des-droits-sexuels-et-reproductifs-qui>